



Les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET)

Catherine GUIMARD
ADEME Délégation régionale Centre



Quels enjeux pour les collectivités ?

Un rôle important dans la lutte contre le changement climatique :

- 12% de contribution directe aux émissions nationales
- un pouvoir indirect sur plus de 50% des émissions
- un rôle de « chef d'orchestre » de la dynamique locale
- un devoir d'exemplarité en tant que donneur d'ordre public

- *Objectif Facteur 4 (2050) + Objectif « 3x20 » du Conseil Européen (2020)*
- *Anticiper la fin du pétrole « pas cher » pour assurer la continuité du service public*



Échéance pour l'action : IMMEDIATE



Qu'est-ce qu'un PCET ?

- Un projet territorial de développement durable :
 - (ré)intégration des aspects énergétiques et climatiques en transversalité dans tous les domaines d'action de la collectivité
 - une réponse à la finalité « lutte contre le changement climatique » d'un Agenda 21
- Une démarche ascendante...
- ...en concertation avec la politique régionale de lutte contre le changement climatique (les PCER)



Quels objectifs pour un PCET ?

2 objectifs doivent être poursuivis par un PCET :



L'ATTENUATION :

Réduire les émissions de
GES :

- réduction des consommations d'énergie
- utilisation des ressources renouvelables,...



L'ADAPTATION :

Réduire la vulnérabilité du territoire et l'adapter à l'évolution du climat :

- acceptation de conditions de vie différentes
- gestion des risques,...



Mettre en place un PCET, c'est...

- Se situer par rapport aux objectifs européens et nationaux
- Déterminer des objectifs quantifiés
- Intégrer la question climat / énergie dans l'ensemble des décisions
- Assurer une gouvernance locale
- Éviter la simple mise bout à bout d'actions déjà lancées

ORGANISATION	POLITIQUE MISE EN PLACE	PARTICIPATION	INVESTISSEMENT / FINANCEMENT	DISPOSITIF D'ÉVALUATION	NIVEAU
Création d'une cellule transversale chargée de l'élaboration du Plan d'action sous la responsabilité d'un élu	Définition et vote d'une stratégie, assortie d'objectifs, d'un Plan d'action et d'un budget	Coopération active et structurée avec les divers services impliqués, les groupes cibles et avec les partenaires extérieurs	Mise en place d'instruments municipaux de financement environnemental et généralisation de nouveaux modes de financement	Contrôle et évaluation annuelle de la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire Rapport périodique au Bureau de la Collectivité locale	A
Personnes "relais -climat" désignées dans les différents services	Décisions votées par le Conseil à l'appui d'une étude de quantification territoriale des émissions de gaz à effet de serre et d'un diagnostic de vulnérabilité	Réflexion engagée pour impliquer concrètement les acteurs locaux publics et privés.	Utilisation des outils et moyens pour mettre en œuvre les actions prioritaires	Fixation d'objectifs de réduction d'émissions sur l'ensemble du territoire	B
Un élu conduit la Politique "Climat" Un coordinateur Climat dans l'administration	Diagnostic plus poussé des actions déjà menées en faveur de la réduction des émissions de CO ₂	Cibles bien identifiées Coopération active et structurée entre les divers services impliqués pour échanger sur la problématique du climat	Recensement des outils de financement spécifiques mobilisables	Réalisation d'un bilan d'émissions sur le patrimoine de la collectivité	C
Un élu est en charge du "Climat" (avec d'autres missions)	Début de diagnostic pour repérer et faire ressortir les actions déjà entreprises pour lutter contre le changement climatique	Actions dispersées pour informer les services de la collectivité et favoriser sa participation	Financement au coup par coup sur ressources budgétaires classiques	Réflexion en cours et ébauche d'actions sur le "patrimoine"	D
Pas de responsable identifié	Le climat n'est pas cité dans la politique municipale Des actions ponctuelles sont menées de manière "anonyme"	Pas de contacts avec les cibles	Pas de réflexion spécifique	Pas d'évaluation	E



Comment mettre en œuvre un PCET ? (1)

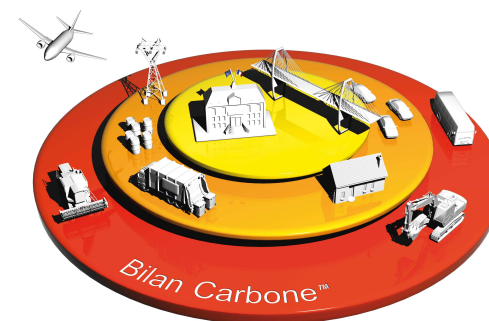
1/ Déclencher l'engagement dans la démarche

2/ Quantifier les émissions de GES à l'échelle du territoire :

- Initier une stratégie territoriale de réduction des émissions de GES
- Clarifier les objectifs à atteindre

ATTENTION : ce n'est pas un préalable obligatoire

Outils : méthodes développées par des consultants, outils dérivés de la qualité de l'air, Bilan Carbone™ Collectivités





Comment mettre en œuvre un PCET ? (2)

3/ Décider et s'organiser :

❁ Décider = « je m'engage » : porter le projet au plus haut niveau politique

❁ S'organiser en interne comme en externe :

En interne :

- Désignation d'un élu
- Mise en place d'une animation
- Désignation de personnes relais

En externe :

- Mise en place d'une animation territoriale
- Mise en place d'un réseau d'échange
- Implication des acteurs locaux externes et de la population



La réalisation d'un PCET doit passer par l'adhésion de tous les acteurs.



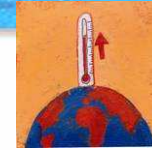
Comment mettre en œuvre un PCET ? (3)

4/ Proposer un programme d'actions et préciser les conditions de sa réussite

- Pour chaque action : objectif de réduction, porteur de projet, les partenaires, la méthode, le calendrier, le budget, les financeurs

5/ Évaluer la démarche et l'impact des actions en terme de réduction des émissions de GES

- mise en place d'indicateurs
- tableau de bord des consommations d'énergie et d'émissions de GES
- tableau de suivi de l'impact des actions mises en œuvre
- ...



Dans quels domaines agir ?

**L'énergie
produite et
consommée par
la collectivité et
les usagers du
territoire**

**L'urbanisme,
l'aménagement
et la
construction**

**L'agriculture,
la gestion des
forêts, des espaces
verts et de la
biodiversité**

**Les déchets et
l'assainissement**

Par exemple...

**Les modes de
production et de
consommation**

**Les transports et
les déplacements**

**L'économie
locale**



Le rôle de l'ADEME et les moyens proposés (1)

Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de PCET

● Un Contrat d'Objectif Territorial au service des PCET :

- ✓ Signé pour 3 ans entre l'ADEME et la collectivité (+ association possible d'autres partenaires comme la Région dans le cadre d'un CPER)
- ✓ Cadre structurant pour la réalisation d'un PCET :
 - 1 assistance méthodologique / technique
 - des aides financières pour l'animation du PCET, la réalisation d'études et l'accompagnement de la démarche
- ✓ Intégration dans un réseau de collectivités engagées dans des démarches PCET



Le rôle de l'ADEME et les moyens proposés (2)

Des actions ciblées pour alimenter les PCET :

- Pour analyser :
 - le Bilan Carbone™
 - des diagnostics énergétiques,...
- Pour agir :
 - des guides pratiques
 - des documents types
 - des fiches de référence
 - des outils informatisés
- Pour accompagner :
 - des formations
 - des actions de sensibilisation
 - des réseaux d'animation

